

majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale

Le 31 janvier 2020, l'USB Domicile a voté la réforme de la formation professionnelle. La réforme a été adoptée par 65 voix contre 34. Elle est donc majoritaire, mais pas unanime. Elle est en faveur de l'OPCO Cohésion sociale. Elle est en faveur de la liberté de choisir son avenir.

Vote exprimé lors de l'Assemblée de l'USB

Majorité : 65 voix (pour la réforme) / 34 voix (contre la réforme) / 1 voix (abstention).
Majorité absolue : 33 voix.

L'USB Domicile a voté la réforme de la formation professionnelle. Elle est en faveur de la liberté de choisir son avenir. Elle est en faveur de l'OPCO Cohésion sociale. Elle est en faveur de la formation professionnelle.

[Communiqué] Réforme de la formation professionnelle : L'USB Domicile vote majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale

3 janvier 2020

Réforme de la formation professionnelle : L'USB Domicile vote majoritairement, pas unanimement, en faveur de l'OPCO Cohésion sociale La Loi pour la liberté de choisir son avenir...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://asmad.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-lusb-domicile-vote-majoritairement>

Liens

[1] <https://asmad.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-lusb-domicile-vote-majoritairement>